

## Orthophonie et Audiologie Canada

# PLAN EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS 2023 POUR LA SASKATCHEWAN

Ce document présente les priorités en matière de défense des intérêts et de relations gouvernementales, telles qu'elles ont été définies à partir de l'enquête 2022 menée auprès des membres de la Saskatchewan et des apports du Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan.

Le maintien d'une communication suivie avec les membres de la Saskatchewan est essentiel à l'efficacité de ce plan.

### PRIORITÉS 2023

- Intervenir auprès des parties prenantes afin de promouvoir l'ensemble du champ d'exercice des orthophonistes et des audiologistes dans le cadre des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en Saskatchewan. À court terme, cela pourrait se traduire par l'ajout de formation supplémentaire en matière des jalons de développement de parole, de langage, d'audition, de pré-écriture et de pré-lecture, et de littératie à la formation des éducateurs/éducatrices de la petite enfance. À plus long terme, cela implique l'embauche d'un plus grand nombre d'orthophonistes, d'audiologistes et d'aides en santé de la communication pour travailler dans ce secteur.
- Améliorer la reconnaissance des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication en Saskatchewan auprès du gouvernement, des parties prenantes des secteurs public et privé et du grand public.
- Travailler avec les professionnels de la province pour identifier les obstacles et les goulots d'étranglement qui nuisent à l'accès aux services, notamment le manque de personnel qualifié et la pression accrue qu'a exercée la pandémie de COVID-19 sur les listes d'attente.
- Promouvoir le financement accru des services par les assureurs privés et des organismes tiers.
- Intervenir auprès des parties prenantes pour promouvoir l'importance du rôle des orthophonistes et des audiologistes dans le soutien des résidents d'établissement de soins de longue durée et de la population gériatrique vieillissant ou recevant des soins à domicile.

## 1) Mise en place d'une approche provinciale en matière de services d'orthophonie et d'audiologie pour les enfants en milieu d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ou en garderie.

En 2023, nous promouvrons la mise en place d'une approche intégrée et globale pour la prestation de services d'orthophonie aux enfants dans le but d'améliorer les perspectives scolaires, émotionnelles et en matière de santé des enfants aux prises avec des troubles de littératie et de communication. En 2023, nous demanderons aux parties prenantes du gouvernement et des secteurs public et privé de nous appuyer en ce qui concerne l'intégration des services d'orthophonie au système provincial d'éducation et de garde des jeunes enfants dans le but de veiller à ce que tous les enfants aient accès aux services dont ils ont besoin pendant les premières années cruciales de leur développement. Ce système doit comprendre des services d'orthophonie visant expressément à répondre aux besoins des enfants des Premières Nations. Nous ferons également pression pour l'ajout de formation en orthophonie et en audiologie à la formation en éducation préscolaire en Saskatchewan.

### Résultats

Voici les résultats escomptés :

- Les décideurs disposent de données probantes leur permettant de mieux comprendre le rôle des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication pour les populations d'âge préscolaire et en garderie.
- Les membres et les associés ont accès à des sections du site Web d'OAC Saskatchewan qui offrent des outils et des données probantes pour les appuyer dans leurs efforts visant à gagner en reconnaissance et en matière de défense d'intérêt au sein des systèmes scolaire et de garderies.
- La formation des éducateurs/éducatrices de la petite enfance est revue pour intégrer de l'information à jour sur les étapes du développement, les signes à surveiller, les outils de dépistage et les circuits de prise en charge et les ressources en orthophonie et en audiologie disponibles dans la province.

### Outils et tactiques

Tout au long de nos démarches, nous adapterons les outils existants créés par OAC ou nous en créerons de nouveaux afin de les distribuer aux membres de la Saskatchewan et aux parties prenantes.

- Des ressources et des résultats de recherche fondés sur des données probantes et portant sur les bienfaits des services d'orthophonie et d'audiologie pour les enfants en garderie et en milieux scolaire et préscolaire seront distribués à toutes les parties prenantes.
- La collecte des données disponibles sur le nombre d'orthophonistes et d'audiologistes fournissant actuellement des services à cette population particulière dans la province, y compris en provenance de sources telles que l'Institut canadien d'information sur la santé, la Saskatchewan Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists et d'autres selon les besoins. Lorsque les données

ne sont pas disponibles, les membres seront sondés afin de recueillir l'information manquante. Nous promouvrons une collecte de données plus exhaustive de la part de notre ordre professionnel et des employeurs publics et privés. À terme, nous soutiendrons activement la création d'un registre provincial et centralisé de données sur la main-d'œuvre, selon les besoins.

## **2) Améliorer la reconnaissance des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication auprès des parties prenantes du gouvernement, des secteurs public et privé et du grand public.**

Des lettres d'information seront envoyées aux principales parties prenantes du gouvernement et des secteurs public et privé. Ces lettres expliqueront de quelle façon nos professions peuvent contribuer à répondre aux besoins et aux préoccupations de la population de la Saskatchewan en matière de troubles de la communication, de la déglutition, de l'audition et de l'équilibre. Nous mettrons particulièrement l'accent sur les bénéfices de l'accès à des services d'orthophonie et d'audiologie à tous les âges, tels que :

- L'amélioration de la situation des enfants d'âges scolaire et préscolaire, en leur offrant de meilleures perspectives sur les plans scolaire, social et émotionnel.
- Une meilleure santé de la déglutition, améliorant ainsi le bien-être et l'alimentation tout au long de la vie et contribuant à prévenir des admissions en soins de courte durée.
- De meilleurs soins de l'audition, ce qui contribue à réduire le risque de démence, de chute et de déclin des fonctions cognitives.

Nous appuierons également les initiatives qui visent à encourager le recrutement et la rétention de professionnels dans la province. Nous offrirons notre soutien à des initiatives portant sur l'offre de possibilités de perfectionnement professionnel abordables et de haute qualité, la bonification de la rémunération pour la prestation de services spécialisés, les modalités et les horaires de travail visant à offrir plus de souplesse et à créer des postes adaptés à la réalité de la Saskatchewan assurant la prise en charge adéquate des besoins des régions rurales et isolées.

### **Résultats**

Voici les résultats escomptés :

- Nos professions sont identifiées en tant que premiers fournisseurs de services pour les troubles de communication, de déglutition d'audition et d'équilibre.
- Les décideurs disposent de données probantes leur permettant d'identifier nos professions en tant que fournisseurs de soins essentiels. Cela implique de la sensibilisation à grande échelle au sujet des champs de pratique des orthophonistes et des audiologistes auprès des parties prenantes.

- Les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication verront un plus grand nombre de demandes de consultations et de référencement de clients pour leurs services, une augmentation des équivalents temps plein et des possibilités d'emploi.

### Outils et tactiques

OAC Saskatchewan distribuera des ressources existantes d'OAC ou créera des ressources spécifiques à la province :

- De courtes vidéos, réalisées en collaboration avec l'école des sciences de la réadaptation de l'Université de la Saskatchewan, expliquant le rôle et le champ d'exercice des orthophonistes et des audiologistes en Saskatchewan. Ces vidéos demeureront la propriété d'OAC et seraient distribuées à notre discrétion et créditeraient l'Université de la Saskatchewan pour sa participation à leur réalisation. Elles pourraient servir à nos collègues spécialistes en réadaptation et aux médecins, ainsi qu'aux organismes payeurs tels que la *Saskatchewan Government Insurance Agency* et la *Worker's Compensation Board*, par exemple.
- Des webinaires ciblés ou des séances en personnes, organisés en collaboration avec l'École des sciences de la réadaptation de l'Université de la Saskatchewan, qui s'adresseront aux professionnels des domaines connexes aux soins de santé, aux médecins, aux infirmiers et au grand public. Parmi les propositions de séances, on compte : « Communication strategies for working with the Adult Neurological Population » (Stratégies de communication pour travailler auprès d'adultes atteints de troubles neurologiques), « The Role of the Speech-Language Pathologist in Head and Neck Cancer rehabilitation » (Le rôle de l'orthophoniste dans la réadaptation des patients atteints de cancer de la tête et du cou), et « The Role of the Audiologist on the Balance Care Team » (Le rôle de l'audiologiste dans l'équipe de soins des troubles de l'équilibre).
- Des membres du Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan d'OAC siégeront au Comité consultatif du programme de l'École des sciences de la réadaptation de l'Université de la Saskatchewan; idéalement un représentant du secteur public et un représentant du secteur privé pour chacune des professions.
- Nous créerons ou distribuerons des fiches de renseignements au sujet des professions et du rôle qu'elles jouent dans divers milieux de soins et d'éducation en Saskatchewan.
- Diffuser de l'information sur la façon dont nos professions peuvent aider le gouvernement provincial et les parties prenantes des secteurs public et privé à réaliser des missions clés de leurs mandats, y compris celles inscrites au budget par le gouvernement provincial pour l'année 2022-2023.

### 3) Identifier les obstacles et les goulots d'étranglement qui nuisent à l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie en Saskatchewan.

Les membres de la Saskatchewan ont mentionné la taille importante de la charge de travail par professionnel et de la longueur des files d'attente à titre de préoccupations prioritaires. Notre objectif est de recueillir des données à jour au sujet du nombre de cas pris en charge par professionnel, des listes d'attente et sur les domaines de spécialisations dans un objectif d'information et de défense d'intérêts auprès des principales parties prenantes.

#### Résultats

Voici les résultats escomptés :

- Participation des professionnels pour mieux comprendre les temps d'attente et les goulots d'étranglement pour accéder aux services. En 2023, nous espérons voir une diminution des temps d'attente avant de recevoir des services dans les secteurs public et privé.
- Mise au point d'une stratégie pour la collecte et l'hébergement des données des membres relatives aux listes d'attentes et aux goulots d'étranglement ralentissant l'accès aux services. Collecte des données auprès des professionnels et diffusion de celles-ci auprès des principales parties prenantes.
- Mise au point et communication des différents cheminements cliniques possibles pour accéder aux services.

#### Outils et tactiques

- Assemblées publiques en personne et en ligne pour permettre aux membres de discuter de sujets tels que le nombre de cas, les listes d'attentes, les obstacles et les goulots d'étranglement à l'accès aux services ainsi qu'à d'éventuelles solutions.
- Collecte des données actuelles sur les temps d'attentes, les services offerts, les fournisseurs de services et les obstacles à l'accès, à l'évaluation et au traitement. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, il faudra peut-être mener un sondage auprès des membres.
- Inviter les membres issus des secteurs public et privé à participer à la collecte d'information sur une période de temps donnée, par exemple six mois, au sujet des temps d'attente, des services offerts, des fournisseurs de services et des obstacles à l'accès, à l'évaluation et au traitement.
- Mise sur pied d'un plan pour la collecte de renseignements sur les fournisseurs des secteurs public et privé de la province, notamment les domaines de spécialisation, les frais et la facturation, les temps d'attente et les heures de travail.
- Augmenter le nombre de fournisseurs, dont l'audiologie, qui sont reconnus aux fins du financement de la stratégie provinciale en matière d'autisme.

#### 4) Promouvoir l'élargissement de la couverture des services par des tiers.

Nos membres déclarent que l'absence de remboursement suffisant pour les services par des tiers affecte leur capacité à fournir des soins adéquats à leurs clients et à faire valoir l'ensemble de leur champ de pratique dans le cadre de leurs activités.

En consultation avec le Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan d'OAC et les membres, des initiatives de défense des intérêts auprès de tiers seront entamées ou intensifiées. Ces tiers comprendront Supplemental Health Benefits, First Nations and Inuit Health-Saskatchewan, Worker's Compensation Board-Saskatchewan, Saskatchewan Government Insurance (SGI) et les antennes provinciales des assureurs privés. Des messages clés seront communiqués à ces organismes, notamment sur les sujets suivants :

- Le rôle et les champs de pratique des professions.
- Les services spécialisés offerts dans la province.
- Les préoccupations actuelles concernant les temps d'attente et la difficulté d'accès.
- La facilitation de la prestation de service par l'entremise de fournisseurs des secteurs public et privé.

#### Résultats

Voici les résultats escomptés :

- Une collaboration accrue avec les organismes tiers. Notre objectif est d'obtenir que deux membres du Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan d'OAC (un pour chaque profession) participent aux réunions en lien avec les négociations des grilles tarifaires et des services subventionnés en audiologie et en orthophonie.
- Une augmentation ou une amélioration des possibilités de financement.
- Augmentation du nombre de référencement par des clients tiers.

#### Outils et tactiques

- Création d'une infographie présentant les services actuellement couverts par des organismes tiers, des services publics et l'identification des lacunes existantes en matière de services ou de financement.
- Création d'une infographie présentant les services étendus et les avantages (pour l'agence et ses clients) d'un accès accru, d'un financement accru et de services étendus.
- Création d'une grille des tarifs recommandés pour les services d'audiologie et d'orthophonie offerts au privé, afin d'être cohérents avec les recommandations prévues par l'ordre professionnel provincial (SASLPA). Une plus grande transparence à cet égard, combinée à plus d'informations sur la couverture par les assureurs tiers, pourrait inciter le public à rechercher des services auprès d'une liste élargie de professionnels.

## 5) Promouvoir les services d'orthophonie et d'audiologie en contexte de soins de longue durée.

En 2021, l'Organisation des normes en santé (HSO) a entamé des consultations en vue d'élaborer une nouvelle norme nationale en matière des services de soins de longue durée. Cette nouvelle norme a pour objectif d'établir des pratiques fondées sur des données probantes dans les foyers de soins de longue durée (SLD) afin d'assurer la prestation de soins sûrs, fiables et de haute qualité aux résidents. En 2022, le Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan d'OAC continuera d'intervenir auprès des parties prenantes afin de promouvoir l'intégration et de l'expansion des services d'orthophonie et d'audiologie dans les établissements de soins de longue durée.

### Résultats

- Le Comité régional de défense des intérêts de la Saskatchewan d'OAC fait partie du processus qui mène à la mise en application de normes provinciales en matière de soins de longue durée, notamment en ce qui concerne les services d'orthophonie et d'audiologie.
- Reconnaissance du rôle des membres d'OAC Saskatchewan par les normes provinciales de soins de longue durée.
- Augmentation du nombre de clients référés vers des orthophonistes et des audiologistes pour obtenir des services dans un établissement de soins de longue durée ou en contexte de soins à domicile.
- Augmentation du nombre d'orthophonistes et d'audiologistes fournissant des services dans des établissements de soins de longue durée financés par l'État ou en contexte de soins à domicile.

### Outils et tactiques

- OAC Saskatchewan rencontrera les parties prenantes pour faire de la sensibilisation sur le rôle des orthophonistes et des audiologistes en établissements de soins de longue durée et dans les soins à domicile.
- OAC Saskatchewan communiquera les propositions actuelles du SAC et de l'Organisation des normes en santé (HSO) concernant l'importance de nos services dans le traitement des troubles de l'audition, de la parole, de la déglutition, de la communication et de l'équilibre pour cette population.
- OAC Saskatchewan réalisera la collecte des données disponibles concernant le nombre d'orthophonistes et d'audiologistes desservant cette population, en soulignant particulièrement toutes les lacunes dans l'offre de services.
- OAC Saskatchewan formulera des recommandations au sujet des services fournis à cette population selon les meilleures pratiques connues, conformément aux recommandations de l'HSO et en tenant compte des ressources disponibles dans la province et des besoins spécifiques à la population saskatchewannaise.